

## **Compte rendu réunion du CONSEIL MUNICIPAL de RONTALON DU TRENTE ET UN MAI 2004 (31-05-2004)**

Absents excusés: Mme Dominique SBRAVA, Monsieur Pierre TARGE  
Secrétaire : Monsieur Nary KEO KOSAL  
Démissionnaire : Madame Christelle CHAVASSIEUX.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BUYER, Maire

- **a approuvé** le procès-verbal de la séance du 26 Janvier 2004
- **a été informé** par Monsieur le Maire de la convention avec la société SOFRATREV pour le compte de SFR pour la mise à disposition d'un emplacement pour l'installation d'un relais radio sur la colline Tiremanteau dans le bois dit le Grand Puy zone 284 AB.

Cette installation comprend :

- Etablissement d'une dalle en béton
- Mise en place d'un pylône de 25m de hauteur
- Installation des armoires électriques

La durée du contrat est de 12 ans

Le loyer annuel est de 1525 € (variation avec l'indice INSEE)

Le conseil municipal demande à Monsieur le Maire de faire ajouter dans la convention des précisions concernant la fin du contrat que l'entreprise SFR reprendra tous les éléments mis en œuvre et de remettre en état le site tel qu'elle a pris au début du contrat.

- **a été informé** par Monsieur le Maire de la réunion de la commission d'urbanisme qui a eu lieu le 17 mai 2004 sur les deux points importants  $\simeq$  Transformation des bâtis agricoles ou non transformation + zone NB. Notre plan d'occupation du sol a 20 ans, une révision est nécessaire. La commune n'est pas d'accord pour l'instant car le SOL est en train de travailler sur le sujet, en plus une révision du plan d'occupation est un travail qui a besoin de beaucoup de réflexion et de temps, elle ne peut pas être effectuée à court terme et c'est un sujet sensible. Dans 3 ans, il y a les élections, le temps est trop court pour que l'équipe actuelle puisse amener ce projet à terme. Il faut mieux pour l'instant trouver une solution à court terme pour les actions urgentes.
  - o Transformation des bâtiments agricoles : il faut définir les critères avant de décider si les bâtiments agricoles peuvent être transformés en logement. Les critères peuvent être portés sur l'existant, la surface au sol, la surface du terrain, le type de terrain, le matériau des bâtiments, les places de parking, l'assainissement, etc....
  - o En ce qui concerne la transformation en logement dans la zone NB, il faut revoir le règlement surtout en ce qui concerne l'assainissement. Pour cela il faudrait faire une étude géologique du sous-sol des terrains de la zone NB.
  - o Notre schéma général concernant l'assainissement n'est pas approuvé, une enquête publique est nécessaire.
  - o Devenir des zones NA des Grandes Bruyères. Pour le moment il n'y a pas d'inquiétude à avoir, car les deux propriétaires actuels ne sont pas vendeurs. Mais il existe un risque. Quels sont les moyens pour maîtriser le devenir de ces zones  $\simeq$  étudier un schéma d'aménagement général  $\simeq$  enquête publique  $\simeq$

## **Compte rendu réunion du CONSEIL MUNICIPAL de RONTALON DU TRENTE ET UN MAI 2004 (31-05-2004)**

on pourrait décider un état de développement ☞ règlements à établir pour limiter les projets d'aménageurs.

- **a entendu** divers comptes-rendu et informations :
  - o De Monsieur Joseph GONON (commission bâtiment)
    - ☞ Sur le volet roulant de la Maison des Alanqués : l'assurance ne couvre pas les dégâts causés par le vandalisme. Pour les travaux de remise en état, il faut d'une part le remplacer, le coût est de 636,27€ TTC et d'autre part il faut renforcer les deux fenêtres afin d'éviter de nouveaux dégâts, le coût de ce renforcement est de 313,25€.
    - ☞ Sur l'avancement du chantier de la nouvelle bibliothèque : réunion avec toutes les entreprises prévue pour le jeudi 03/06/2004. La commune a reçu les 2 arrêtés pour les subventions concernant ces travaux.
    - ☞ Sur les travaux à envisager pour 2005 de la salle des fêtes, et qui dureront un an. Il faut fixer une date avec les associations pour discuter sur le devenir de la salle et les améliorations à apporter. La date retenue est le vendredi 25 juin 2004 à 19h30.
  - o De Monsieur Didier CARRA (commission voirie)
    - ☞ Sur divers travaux d'entretien des voies communales (désherbage ...)
    - ☞ Sur les travaux déjà réalisés sur le chemin des gouttes ☞ des travaux pas tout à fait satisfaisant pour tout le monde
    - ☞ Tour de chantiers pour le programme de la COPAMO sur le problème d'évacuation d'eau , Chemin des gouttes ☞ à faire avec la COPAMO, Romans ☞ à faire, Ravière à améliorer, Chemin des Garennes ☞ à faire sur la totalité de la partie côté bourg.
    - ☞ Location d'une semaine d'une mini pelle début juin.
    - ☞ Des questions par rapport aux panneaux d'indications des chemins de randonnées.
    - ☞ Le nouveau tracteur arrivera début juin 2004.
    - ☞ Il faut peut être équiper le local voirie d'un pistolet pour le remplissage du Gasoil afin d'éviter le débordement lors de l'opération de remplissage.
  - o De Madame Jacqueline MONS
    - ☞ Sur le bilan de l'assemblée générale de l'ADMR
    - ☞ Sur le bilan de la journée d'action du 26 avril 2004 du Comité Emploi, 200 jeunes de 16 à 20 ans sont venus, les intervenants sont prêts à recommencer l'année prochaine
    - ☞ Jardin Public ☞ l'affiche ne tient pas. Il faut informer le public de bien fermer la porte du jardin afin d'éviter que les bêtes ne pénètrent.

## Compte rendu réunion du CONSEIL MUNICIPAL de RONTALON DU TRENTE ET UN MAI 2004 (31-05-2004)

- De Mademoiselle Claudine CHAMBE (commission communication et information)
    - ✍ Sur l'AQUEDUC => sortie prévue 10 et 11 juin 2004 et du problème de distribution sur les grosses communes où tous les habitants ne le reçoivent pas du tout (distribution par la Poste).
    - ✍ Les informations du Comité d'Action Culturelle de la COPAMO, principalement le bilan du Bal Folk à Rontalon le 15 mai 2004, les Rontalonnais ne sont pas beaucoup venus. Les jeunes sont déçus pour leur buvette, ils ne font pas beaucoup de recette.
    - ✍ Des informations sur les différents spectacles de la salle Jean CARMET
    - ✍ La COPAMO a prévu un cinéma en plein air le 03 juillet 2004 « voyage au centre de la terre », entrée gratuite, avec pique nique avant le spectacle.
    - ✍ Des informations sur la gazette
    - ✍ La préparation de la Fête d'été 2004 par le Comité d'animation sur les anciens métiers de Rontalon.
  - De Monsieur KEO KOSAL (commission Jeunes, Sports, Loisirs)
    - ✍ Sur le retour d'enquête concernant le centre de loisirs sans hébergement (CLSH):
      - ? 69 réponses
      - ? Vacances scolaires : 34 enfants (22 familles) sont intéressés pour la semaine.  
63 enfants (45 familles) sont intéressés pour la journée
      - ? Occasionnel : 49 enfants (33 familles) sont intéressés
      - ? Régulier : 17 enfants (8 familles) sont intéressés
    - ✍ Sur la sortie au Futuroscope prévue les 03/04 juillet 2004 : les jeunes créent des pôles d'activités (lavage de voitures tous les samedi du mois de juin, vente des brioches ....) pour avoir une rentrée d'argent pour cette sortie.
    - ✍ Sur les différentes demandes de remboursement de notre animateur, Damien THEVENON, pour la période de septembre 2003 à avril 2004 et pour la formation BAFD, pour le temps de préparation pour l'ouverture du CLHS, pour le suivi des projets des jeunes, à la préparation des camps de cet été, à savoir :
      - Dépense de téléphone
      - Frais kilométriques
      - Heures supplémentaires
- ✍ 70 h de formation BAFD

## Compte rendu réunion du CONSEIL MUNICIPAL de RONTALON DU TRENTE ET UN MAI 2004 (31-05-2004)

- ✍ 30 h passées à la préparation pour l'ouverture du CLHS
- ✍ 30 h pour le suivi des projets des jeunes, à la préparation des camps de cet été

Le débat est animé, le conseil municipal a donné son accord sur ces différentes demandes avec des recommandations suivantes :

- à l'avenir, il ne faut pas faire des heures supplémentaires sans autorisation de Monsieur le Maire.

Une partie de celles effectuées pour le BAFD (50 %) devront être récupérées. L'autre moitié sera réglée par la Mairie ainsi que les 30 heures relatives au suivi des projets des jeunes.

- Pour le téléphone, il faut étudier les différents moyens : donner une somme forfaitaire mensuelle ou prendre un abonnement téléphonique.
- Pour les frais kilométriques, une autorisation est donnée pour les déplacements à l'extérieur sur justifications.

Monsieur KEO KOSAL informera Damien THEVENON des décisions du Conseil.

Sur l'utilisation comme bureau pour Damien THEVENON la petite salle au premier étage aux heures où il n'y a pas de réunion.

- De Monsieur Georges GRATALOUP
  - ✍ Concernant la date de réunion de la commission scolaire prévue le lundi 07 juin 2004
  - ✍ De fournir un état des voiries à la Commission Locale d'évaluation des charges de la COPAMO (types et états des revêtement de la voirie) pour le 18 juin 2004
  - ✍ Sur le bilan de l'assemblée générale de l'AMAD, aide et soins à domicile.
  - ✍ De l'office du tourisme pour le démarrage pour fin juin 2004 des ballades d'été chaque mercredi afin de permettre de découvrir d'autres villages.
  - ✍ De l'ouverture de crédits budgétaires pour la sortie au Futuroscope pour l'espace Jeunes
  - ✍ Bilan du retour du rallye Charbonnières de Monsieur Joseph GONON.

- Elections européennes du 13 juin 2004

Elaboration des permanences de votes pour le scrutin des élections européennes le dimanche 13 juin 2004.